

## CALENDRIER 2022-2023 – CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE Premier cycle

	Trimestre automne 2022	Trimestre hiver 2023	Trimestre été 2023
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	29 août	5 janvier	1 <sup>er</sup> mai
Activités de la Rentrée	31 août et 1 <sup>er</sup> septembre	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	1 <sup>er</sup> mai
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre <sup>1</sup>	21 janvier <sup>1</sup>	21 mai <sup>1</sup>
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre <sup>2</sup>	21 janvier <sup>2</sup>	21 mai <sup>2</sup>
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2023)	21 janvier (stage été 2023)	15 mai (stage automne 2023)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche		
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	11 août
Fin du trimestre	23 décembre	28 avril	25 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	29 et 30 avril	26 et 27 août
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 5 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Élections provinciales : 3 octobre Jour de l'Action de grâce : 10 octobre	Vendredi saint : 7 avril Pâques : 8 au 10 avril	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin Fête du Canada : 30 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	1 <sup>er</sup> septembre	25 janvier	s/o
Semaine de relâche	24 au 28 octobre	27 février au 3 mars	27 juin au 1 <sup>er</sup> juillet
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	24 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	19 au 22 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers)

Note 1 : Ou selon les dates prévues en conformité à l'article 4.1.5 du Règlement des études

Note 2 : Ou selon les dates prévues en conformité à l'annexe 6 du Règlement des études